

DROIT DE REPONSE à UFC QUE CHOISIR

UFC QUE CHOISIR, dénonce la hausse des tarifs des complémentaires santé tout en préconisant la concurrence à tous les étages.

C'est encore une proposition néolibérale qu'Alternative Mutualiste combat!

Cette solution, aurait l'avantage de bloquer immédiatement l'avancée des assureurs dans le marché de la complémentaire santé; et de plus améliorerait le pouvoir d'achat de tous les citoyens, éviterait la stigmatisation des populations précaires, faciliterait l'accès aux soins et à la prévention pour tous, ferait baisser mécaniquement le coût des mutuelles, et serait un véritable tremplin pour aller vers un 100% sécurité sociale; revendication historique des mutuelles ALTERNATIVE MUTUALISTE.

Les mutuelles sont devenues des collecteurs d'impôts indirects avec des taxes qui avoisinent les 17%

soit un mois et demi de cotisation mutualiste par an ! Pire encore ; le reste à charge 0 ou 100% santé est à la charge des mutuelles pour grande partie.

- Dentaire 80% mutuelle, \longrightarrow 20% sécurité sociale.
- Optique 90% mutuelle, 10% sécurité sociale.
- Audioprothèse 80% mutuelle, \longrightarrow 20% sécurité sociale.

Le premier confinement a mis un STOP, aux dépenses de santé, mais ce fût que report et les chiffres des trimestres suivant le démontrent très clairement.

On constate sur le dernier trimestre une poussée vertigineuse des pathologies liées à l'anxiété et au Mal être des citoyens générés par la crise sanitaire et sociale. Il est urgent de mettre fin à ce racket d'état.

Au nom du conseil d'administration d'Alternative Mutualiste, nous demandons à UFC-Que Choisir, qui a instruit ce dossier à charge ; un droit de réponse.

Le Président,

Francis Balay